

**Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc**  
**Séance du 9 avril 2024**  
**N° 2024.04.09\_3.1.4.**

**Point 3 - Formation et vie universitaire**

**3.1. Année universitaire 2024-2025**

**3.1.4. Modification du DIU « Troubles du spectre de l'autisme – accompagnement tout au long de la vie »**

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés ;*

*Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;*

*Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique en date du 4 avril 2024, portant sur l'objet de la présente délibération ;*

**► Le conseil d'administration approuve la modification du DIU « Troubles du spectre de l'autisme – accompagnement tout au long de la vie », telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.**

**Résultat du vote :**

Membres en exercice :	35	Nombre de suffrages exprimés :	24
Quorum :	18	Contre :	4
Membres présents :	12	Abstention :	0
Membres représentés :	12	Pour :	20
Nombre de votants :	24		

Fait à Chambéry, le

**Le Président de l'université Savoie Mont Blanc,**

**Philippe GALEZ**

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	19/04/2024
	Transmise au recteur de région académique le :	19/04/2024
<p><b>Modalités de recours contre la présente délibération :</b> La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site <a href="http://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.</p> <p>En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.</p>		



## **NOTE D'OPPORTUNITE LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME – ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LA VIE (DIU)**



**Commission pédagogique du 28/03/2024  
CFVU du CAC du 04/04/2024**

**INTITULE DE LA FORMATION** (*Nom du diplôme*) :

**Les troubles du spectre de l'autisme – Accompagnement tout au long de la vie**

**TYPE DE FORMATION : diplôme inter universitaire (DIU) - ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE : UGA**

**RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE ENSEIGNANT USMB :**

Nom Prénom : Berger Carole / Marine Fiorentino

Co-responsable :  oui  non

Nom Prénom : Dr Stéphane Cabrol (CHS Savoie)

**COMPOSANTE CONCERNEE**

IUT D'ANNECY  IAE  SCEM  LLSH  
 IUT DE CHAMBERY  POLYTECH  FD  IUFP

**SCOLARITE GEREE PAR :**

COMPOSANTE(S) CONCERNEE(S)  IUFP

## **CONTEXTE DE LA FORMATION :**

Le DU initialement créé par l'USMB s'ouvre à un partenaire « santé » qu'est l'UGA, lui donnant une autre dimension. Le projet, ici, exposé, est donc de le transformer en DIU.

Contexte global : L'évolution de la compréhension des troubles du spectre de l'autisme s'effectue sous l'impulsion des recherches en génétique, neurosciences, psychologie et psychopathologie. Ces recherches ont modifié de façon radicale les représentations que l'on a de ces troubles mais ont conduit aussi à repenser le diagnostic comme l'accompagnement. Mieux appréhender l'évolution de ces connaissances doit permettre aux professionnels de proposer une meilleure « individualisation » de l'accompagnement des personnes avec autisme, non seulement pendant l'enfance mais tout au long de la vie. Le DU initialement créé par l'USMB s'ouvre à un partenaire « santé » qu'est l'UGA, lui donnant une autre dimension et le projet est donc de le transformer en DIU.

## **PUBLIC** *Typologie des publics, à qui s'adresse cette formation, public cible, :*

Ce DIU vise donc à répondre aux demandes des professionnels travaillant avec ou auprès de personnes avec autisme mais également aux personnes en réorientation professionnelle, avec un projet avec ou auprès de personnes avec autisme, désirant avoir une connaissance plus approfondie dans ce champ d'intervention en pleine mutation. Il s'adresse à tout public (salarié ou indépendant) du secteur sanitaire, médico-social, éducatif ayant une expérience professionnelle auprès de personnes atteintes d'autisme et de préférence travaillant dans une structure qui accueille des personnes avec autisme.

Le public visé par les modules de formation concerne plus particulièrement : Médecin généraliste ou spécialiste, infirmier, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute, éducateur spécialisé, enseignant spécialisé, cadre de santé et directeur d'établissement.

## **PRE-REQUIS** *Diplôme requis, possibilité d'accéder à la formation via la VAPP compétences initiales nécessaires à l'entrée en formation :*

Il n'y a pas de diplôme requis. L'accès à la formation se fait à partir d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, fournis par les candidats. Un jury examine la pertinence du projet compte tenu de la formation proposée. Le jury s'assure que les compétences du candidat (académiques et pratiques) sont telles qu'elles lui permettront de suivre la formation. Dans ce but, un entretien individuel peut éventuellement être demandé.

## **OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION** *Former quel public pour réaliser quelles activités professionnelles :*

Le programme d'enseignement de ce DIU a pour objectif, à partir d'une approche pluridisciplinaire et multidimensionnelle, de mieux comprendre l'impact et l'importance de l'évolution des connaissances dans le secteur du diagnostic et l'accompagnement des enfants et adultes souffrant de troubles du spectre de l'autisme. Il vise aussi ainsi à mieux connaître les outils/méthodes pour un accompagnement individualisé non seulement au cours de l'enfance mais aussi au cours de la vie adulte. Après une présentation générale des connaissances et recommandations actuelles, il sera abordé à travers des ateliers interactifs, le diagnostic différentiel, les différentes méthodes d'intervention et l'accompagnement à tous les âges (scolarité, emploi, etc.). Ce programme est réalisé en collaboration avec le Centre d'Évaluation Savoyard de l'Autisme (CESA, service du Dr Stéphane Cabrol, Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie) et en collaboration avec l'UGA (Responsable pédagogique : Dr Clément Dondé).

## **ORGANISATION** *Nombres d'heures/Nombres de jours/rythme :*

Nombre d'heures d'enseignement de la formation : 175 h

Nombre d'heures pour la soutenance : 30 mn

Nombre d'heures total : 175h + le temps d'évaluation (30 mn de QCM, auxquelles s'ajoutent 7h de présence lors des soutenances orales, puisque les étudiants sont tenus d'assister aux soutenances des autres stagiaires).

**REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION PAR BLOC DE COMPETENCES** à adapter et dupliquer selon les DU :

TITRE DE BLOC DE COMPETENCES (si opportun)	
<p><b>COMPETENCES VISEES</b></p>	<p>Identifier les critères diagnostiques et les classifications associés au TSA</p> <p>Reconnaître et différencier les modèles d'intervention dans le domaine de l'autisme</p> <p>Savoir élaborer, en collaboration avec les autres professionnels, des projets d'accompagnement</p> <p>Pouvoir transmettre des connaissances actualisées dans son milieu professionnel</p> <p>Comprendre la place des neurosciences et la temporalité neurodéveloppementale</p> <p>Identifier les enjeux du dépistage précoce</p> <p>Décrire les principaux outils diagnostiques</p> <p>Communiquer et accompagner l'annonce du diagnostic et l'accompagnement</p> <p>Cibler les objectifs d'une intervention et évaluer ses effets</p> <p>Identifier les différentes méthodes d'intervention et les différents niveaux d'intervention</p> <p>Identifier les aménagements à mettre en place (école et travail)</p> <p>Mettre en pratique les outils pour la gestion des comportements et le développement des compétences sociales</p> <p>Mener une réflexion critique sur sa pratique professionnelle</p> <p>Savoir élaborer un projet professionnel ancré dans un contexte théorique et pratique</p>

**DESCRIPTIF OU  
TITRE  
DES  
MODULES**

**Module 1 : socle commun de connaissances (35 heures)**

- . Histoire du concept, nosographie, épidémiologie et messages clés
- . L'approche sémiologique tout au long de la vie
- . Apport des neurosciences et de la génétique à la compréhension de l'autisme : génétique et autisme
- . Particularités sensorielles : aspects théoriques
- . Théories cognitives appliquées au Trouble du Spectre de l'Autisme
- . Apport des neurosciences et de la génétique à la compréhension de l'autisme : neurosciences

Approfondissements :

- . Particularités sensorielles : évaluation et pistes d'intervention
- . Troubles alimentaires pédiatriques : oralité alimentaire de l'enfance à l'âge adulte

**Module 2 : l'évaluation au service de l'accompagnement (35 heures)**

- . Marqueurs physiologiques du TSA (Eye tracking, EEG, ...)
- . Le diagnostic précoce et la consultation neuropédiatrique
- . Diagnostics différentiels et comorbidités : démarche et illustrations chez l'enfant
- . L'évaluation au service de l'accompagnement et du projet individualisé : ergothérapie & psychomotricité
- . L'évaluation au service de l'accompagnement et du projet individualisé : langage et communication
- . Suivi du projet et préparation au grand oral

Approfondissements :

- . La démarche diagnostique : parcours de la première inquiétude à l'annonce diagnostique
- . L'évaluation développementale et cognitive : démarche et outils
- . L'observation à visée diagnostique : démarche et outils
- . L'exploration de la trajectoire neurodéveloppementale : démarche et outils

**Module 3 : Accompagnement, méthodes d'intervention et de remédiation (35 heures)**

- . Traitements médicamenteux et TSA : indications et mécanismes
- . Éthique de l'accompagnement
- . Les stratégies d'intervention : approches développementales. Exemple : les prises en charge précoces
- . Les stratégies d'intervention : apprentissage par la méthode ABA et ses différentes déclinaisons
- . Les stratégies d'intervention : analyse fonctionnelle, gestion des comportements défis
- . Les stratégies d'intervention : l'approche éducative
- . Les stratégies d'intervention : outils de communication alternatifs et/ou augmentés
- . Les stratégies d'intervention : remédiations cognitives des fonctions exécutives
- . Les stratégies d'intervention : entraînement aux habiletés sociales
- . Suivi du projet et préparation au grand oral

#### **Module 4 : L'autisme à l'âge adulte (35 heures)**

- . Vers l'inclusion de personnes adultes autistes en milieu ordinaire : posture, outils et mise en pratique
- . Diagnostics différentiels et comorbidités : illustrations chez l'adulte
- . L'évaluation chez l'adulte : démarche et outils
- . Analyse de vignettes cliniques
- . Vie affective et sexuelle
- . La personne autiste en milieu ordinaire : insertion professionnelle
- . Neurobiologie du handicap intellectuel
- . L'accompagnement de la personne autiste adulte avec handicap intellectuel
- . Suivi du projet et préparation au grand oral

#### **Module 5 : Parcours (35 heures)**

- . Le parcours de soins somatiques à tous les âges
- . Douleur et TSA
- . Partage d'outils et connaissance du réseau
- . TSA et genre
- . Parcours de scolarité : les dispositifs, les principes et les modalités de scolarisation à tous les âges
- . Le parcours des familles : l'aide aux aidants et le répit - Témoignages et présentation d'un dispositif
- . Témoignage : Le parcours d'une personne adulte concernée
- . Vignettes cliniques de parcours : travail collaboratif autour de situations rapportées
- . Suivi du projet et préparation au grand oral

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION	N°MODULE	MODALITES D'EVALUATION <sup>1</sup>	COEFFICIENT	CRITERES <sup>2</sup>
		<input type="checkbox"/> test		
		<input type="checkbox"/> QCM		
		<input type="checkbox"/> rapport de stage		
		<input type="checkbox"/> oral mémoire soutenance		
		<input type="checkbox"/> autres		
L'ensemble des compétences du diplôme (modules 1, 2, 3, 4, 5) sont exclusivement validées par :	<input checked="" type="checkbox"/> un mémoire			
	<input checked="" type="checkbox"/> une soutenance individuelle <input type="checkbox"/> une soutenance collective		50%	Présenter un projet professionnel élaboré en cours d'année sous la supervision de l'équipe pédagogique et intégrant les apports du DIU. La soutenance se fait devant un jury et comprend une présentation orale + questions du jury (2 personnes provenant de l'USMB ou UGA et CHS) Une note d'au moins 10 doit être obtenue
	<input checked="" type="checkbox"/> autres : QCM.		50%	Une note d'au moins 10 doit être obtenue, correspondant à au moins la moitié des questions réussies

<sup>1</sup> Moyens mobilisés pour mesurer à l'aide de critères objectifs les acquis du stagiaire en cours et ou à la fin de formation

<sup>2</sup> Exemples QCM : répondre à + de la moitié des questions Oral : réalisation d'une grille d'analyse



## REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION PAR MODULES

Module 1 : identifier les critères diagnostiques et les classifications associées au TSA, pouvoir transmettre des connaissances actualisées dans son milieu professionnel, décrire la place des neurosciences et de la génétique, décrire et différencier les principaux facteurs et causes de l'autisme, intégrer la sensorialité dans la compréhension de l'autisme, mener une réflexion critique sur sa pratique professionnelle.

Module 2 : identifier les critères diagnostiques et les classifications associées au TSA pour appréhender les diagnostics différentiels et comorbides possibles au TSA (chez l'enfant), identifier les enjeux du dépistage précoce, décrire les principaux outils de l'évaluation diagnostique et fonctionnelle, savoir communiquer et accompagner l'annonce du diagnostic, comprendre les enjeux de l'évaluation au service de l'accompagnement, savoir élaborer un projet professionnel ancré dans un contexte théorique et pratique.

Module 3 : reconnaître et différencier les modèles d'intervention, participer à l'élaboration de projets d'accompagnement, identifier les enjeux de l'intervention précoce, cibler les objectifs d'une intervention et évaluer ses effets, identifier les différentes méthodes d'intervention et les différents niveaux d'intervention, identifier les aménagements à mettre en place, mettre en pratique les outils pour la gestion des comportements et le développement des compétences sociales, savoir élaborer un projet professionnel ancré dans un contexte théorique et pratique.

Module 4 : identifier les critères diagnostiques et les classifications associées au TSA pour appréhender les diagnostics différentiels et comorbides possibles au TSA (chez l'adulte), décrire les principaux outils de l'évaluation diagnostique et fonctionnelle (spécificités chez l'adulte), participer à l'élaboration de projets d'accompagnement, cibler les objectifs d'une intervention et évaluer ses effets, identifier les aménagements à mettre en place, mettre en pratique les outils pour la gestion des comportements et le développement des compétences sociales, adapter ses interventions aux spécificités des personnes présentant un handicap intellectuel associé, pouvoir transmettre des connaissances actualisées dans son milieu professionnel, savoir élaborer un projet professionnel ancré dans un contexte théorique et pratique.

Module 5 : reconnaître et différencier les modèles d'intervention, pouvoir transmettre des connaissances actualisées dans son milieu professionnel, cibler les objectifs d'une intervention et évaluer ses effets, identifier les différentes méthodes d'intervention et les différents niveaux d'intervention, mener une réflexion critique sur sa pratique professionnelle, savoir élaborer un projet professionnel ancré dans un contexte théorique et pratique, identifier les acteurs et ressources dans son environnement professionnel pour un accompagnement global, identifier les aménagements à mettre en place.

## MODALITES D'OBTENTION DU DIPLOME :

L'attribution du diplôme est conditionnée par :

- le suivi complet de la formation
- l'obtention de la note finale moyenne de 10/20 à l'évaluation
- la validation par bloc de compétences
- la validation d'un stage
- une session de rattrapage

Précisions si nécessaire :

**ATOUTS DE LA FORMATION** *Méthodes Mobilisées : Modalités pédagogiques et/ou moyens et/ou outils utilisés pour mener à bien la formation à adapter et compléter selon les DU :*

Ce DIU est organisé sur 5 semaines de formation (du lundi au vendredi), correspondant à un total de 25 journées (175 heures). La formation se déroule sur 15 mois (d'octobre à décembre de l'année suivante). Chaque semaine de formation est consacrée à un module, sur un thème bien spécifique. Les enseignements ont lieu pour la plupart sur le site universitaire de Jacob Bellecombette à l'Université de Savoie Mont Blanc. Quelques enseignements (4 à 6 journées dans l'année) ont lieu sur le site du CHS (Bassens). Les méthodes pédagogiques utilisées souhaitent s'affranchir de l'enseignement traditionnel au maximum pour que la majorité de la formation corresponde à des ateliers pratiques. Des présentations (analyse de cas, vidéos, etc.) étayeront les principales thématiques abordées. Les présentations sont en lien avec les apports des dernières recherches sur l'autisme tant dans les domaines de la psychologie du développement, de la psychopathologie que dans celui des neurosciences et de la génétique.

- Rythme de la formation spécialement aménagé afin de permettre la poursuite de l'activité professionnelle (5 semaines et étalement sur 15 mois)
- Pédagogie active, alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques
- Intervention de professionnels (médecins, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, etc...)
- Enseignements universitaires associés à l'expertise terrain d'intervenants en activité dans le domaine
- Complémentarité des profils au sein de la promotion et richesse des échanges
- Stage non obligatoire mais possibilité de faire un stage optionnel (à l'initiative du stagiaire) de 4 à 16 semaines devant se dérouler obligatoirement en dehors des activités pédagogiques (cours, examens).

## MODALITES ET DELAI D'ADMISSION :

CV + Lettre de Motivation à adresser au service de la formation continue. Les CV et lettres de motivation sont transmises aux responsables de la formation qui organisent une commission pour décider de l'admission.

Les documents sont transmis de mars à mai, pour une décision d'admission en juin.

## SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHES :

### LIEUX DE FORMATION

Campus d'Annecy

Campus Jacob-Bellecombette

Campus du Bourget-du-lac

A distance

**SEUIL d'OUVERTURE** *(le seuil peut varier selon la proportion de stagiaires financés ou non) :*

Nombre de participants minimum : 12 stagiaires à l'USMB + 4 stagiaires à l'UGA

Précisions si nécessaire : au maximum, 20 stagiaires à l'USMB + 5 stagiaires à l'UGA

### TARIFS : tarif unique

Tarif Horaire individuel : 3.500 €

Tarif Horaire financé : 3.500 €

Tarif Forfaitaire : 20 €/h